



SOMMAIRE

- P.03 RAPPORT MORAL
- P.04 FAITS MARQUANTS
- P.06 PÔLE VEILLE SOCIALE
- PÔLE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ P.08
- PÔLE DEMANDEURS D'ASILE P.10
- PÔLE ENFANCE ET PARENTALITÉ P.12
- **PÔI E SANTÉ** P14
- PÔLE FORMATION ET EMPLOI P.16
- P.18 **RESSOURCES HUMAINES**
- ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS P.20
- P.22 PERSPECTIVES 2023





Les 7 membres du bureau VISTA réunis en séance

MORA

L'Assemblée Générale est le rendez-vous annuel qui permet à l'association VISTA d'effectuer avec ses partenaires, ses adhérents, un bilan de son activité lors de l'année précédente donc 2022.

Ce rendez-vous annuel doit permettre de rendre plus lisible la politique qui a été menée tout au long de l'année, dans le respect de la raison d'être de l'association à savoir :

- protéger les personnes les plus vulnérables,
- répondre aux premiers besoins,
- permettre l'accès aux droits.
- proposer une mise à l'abri ou un hébergement,
- soigner ou orienter vers les soins,
- favoriser l'accès à l'emploi durable

Mais nous devons toujours avoir en mémoire les valeurs communes qui nous animent tous, valeurs que nous avons redéfinies dans notre nouveau projet associatif et que je me permets de vous rappeler car elles doivent être de véritables balises et nous guider en permanence dans notre action :

- défendre la dignité de tous,
- croire au potentiel de chacun,
- oser, expérimenter,
- interpeler.

À titre d'exemple, VISTA, fruit de la fusion de deux associations historiques que sont l'APSH et Passerelles, gère actuellement 42 services et/ou actions différents, il m'est donc impossible de vous les présenter tous.

Mais dans le cadre de cette fusion et de la réécriture du projet associatif, nous avons revisité l'ensemble de nos dispositifs et en avons repéré certains qui ne respectaient pas une ou plusieurs valeurs précédemment citées. Se sont alors ouvertes des rencontres et négociations avec nos partenaires qui se sont avérées positives dans leur ensemble puisqu'elles ont abouti et que des projets d'amélioration voire de restructuration sont en cours.

Bien sûr, beaucoup d'autres actions, projets, vivent au quotidien, se créent, s'améliorent, se transforment, disparaissent, vous pourrez le constater dans les pages suivantes qui retracent l'activité de l'association dans son ensemble

Mais tout cela serait impossible sans le concours actif :

- de nos principaux financeurs que sont l'Etat, le Conseil Départemental de la Vendée, la CAF et les Villes des Sables d'Olonne, de La Roche-sur-Yon et de Challans,
- des salariés dans leur ensemble, travailleurs sociaux, personnel administratif, personnel technique, cadres, qui avec toute leur énergie et leur conscience professionnelle sont confrontés, jour après jour, à la dure réalité du terrain.
- de nos partenaires associatifs : la Banque Alimentaire, la Croix-Rouge, Logement Fraternité, Saint Vincent de Paul et bien d'autres... .
- de nos partenaires bénévoles je ne peux les citer un par un mais je tiens à souligner que l'engagement et l'action des bénévoles au côté des professionnels sont une richesse pour VISTA et que nous cherchons à développer cette action dès que cela est possible,
- des administratrices et administrateurs. En effet, le Conseil s'est réuni au cours de 10 séances ordinaires. 2 séances extraordinaires, 6 réunions de bureau et des commissions se sont créées : commission finance, commission bénévoles, commission emploi-formation, commission gouvernance, sans compter les participations à des rencontres extérieures ou des formations comme avec la FAS, la FEHAP, et autres visites de structures selon l'actualité.

Aujourd'hui, VISTA a un an d'existence et continue de s'organiser, de se structurer même si la fusion de deux associations n'est pas « un long fleuve tranquille » !

Il est certain que tout cela demande beaucoup de temps, de volonté, d'énergie, de remise en cause, mais nous n'avons pas le choix, toujours dans le but d'être plus présents et plus efficaces dans nos actions en direction des personnes que nous accueillons. Beaucoup de choses restent à faire, rien n'est parfait, mais nous croyons plus que jamais dans l'avenir de VISTA.

Et n'oublions jamais que : « la précarité n'est pas une fatalité ».

François-Xavier MAHAUT Président de VISTA

FAITS MARQUANTS

Création du premier centre parental en Vendée

Courant 2021, le Département de la Vendée a émis un appel à projets portant sur la création d'un centre parental. VISTA a fait acte de candidature et s'est appuyée pour cela sur le savoir-faire des professionnels de l'ASMI et de la Résidence Maternelle. L'association s'est également inspirée du travail réalisé par Aire de Famille (association qui a ouvert le premier centre parental en France).

Le processus de sélection a pris fin en 2022 et VISTA a été sélectionnée pour créer le centre parental, premier établissement de ce type en Vendée. D'une capacité de 24 places, il sera localisé à Challans. Le travail en partenariat avec la ville de Challans nous a permis d'acheter 3 parcelles en plein centre-ville dont 2 constitueront le terrain sur lequel sera construit le futur centre parental.

Un centre parental est un espace de co-construction de la protection de l'enfant avec ses parents permettant de soutenir et prendre soin du tissage des liens affectifs de la triade père/mère/bébé. Il vise à permettre à des parents vulnérables (mineurs ou majeurs) de développer une sécurité affective, d'assumer leurs responsabilités parentales, de s'insérer dans la société et de sortir des dispositifs de l'aide sociale. VISTA accompagnera ces familles autour de leur projet de couple et du projet individuel de chacun, de la parentalité, du soutien au logement, de l'accompagnement administratif et budgétaire, de l'insertion professionnelle, de l'ouverture sur l'environnement...



Mise en place du dispositif Ukraine

Suite à l'invasion de l'Ukraine par les forces armées de la Fédération de Russie le 24/02/2022, l'association VISTA a été sollicitée pour ouvrir, en urgence, un centre d'hébergement destiné à l'accueil de familles Ukrainiennes.

Les autorités estimaient qu'environ 100 000 Ukrainiens arriveraient en France dans l'année, dont 1 000 en Vendée. Un centre de transit ouvrit rapidement ses portes à Paris, où la très grande majorité des familles arrivaient. Chaque département fut ensuite invité à ouvrir des capacités d'hébergement permettant d'accueillir les arrivants.

VISTA a accueilli des familles, bénéficiant de la Protection Temporaire, au sein du centre de vacances des Gâtinelles dans la commune de Brétignolles-sur-Mer, qui ont bénéficié d'un accompagnement administratif, sanitaire et social, dans l'attente de leur relogement. Ce centre disposait d'une capacité de 102 places et a accueilli 89 personnes sur la période du 29/03/2022 au 07/07/2022, date de fermeture provisoire en raison de la saison touristique. Il a rouvert le 27/09/2022 avec une capacité de 115 places et doit poursuivre l'accueil des familles déplacées d'Ukraine jusqu'au printemps 2023. L'État a fait le choix de mobiliser des citoyens ou des collectivités locales volontaires pour les accueillir, à l'instar de ce qui s'est produit dans d'autres pays Européens. Dès le mois de mars, des centaines de familles Vendéennes se sont ainsi déclarées volontaires auprès de la Préfecture, totalisant presque 1000 places d'hébergement.

La consolidation des propositions et l'appariement avec la demande d'hébergement des familles Ukrainiennes ont été confiés au SIAO 85. Les premiers relogements de familles du centre de Brétignolles-sur-Mer ont commencé le 25/05/2022.



Barbecue réunissant les familles Ukrainiennes et les partenaires mobilisés.

Création du logo et de la charte graphique

Le nouveau projet associatif VISTA établit que « l'amélioration de la communication » constitue l'orientation associative n°2. Ceci implique de disposer d'outils de communication adaptés et c'est ainsi qu'un travail de collaboration s'est engagé avec l'agence de communication Z&KO afin de créer une identité visuelle (logo et charte graphique) et de disposer d'une gamme de supports de communication (plaquettes de présentation, site Internet, cartes de visite, signalétique extérieure...).

Ce travail de fond autour des outils de communication a mobilisé les administrateurs et des représentants de tous les pôles VISTA, la coordination de la démarche étant assurée par notre Chargée de la communication et des partenariats.

Il est prévu que l'essentiel des outils de communication soit mis à disposition de tous au cours de l'année 2023.



PÔLE VEILLE SOCIALE

« Aller vers, accueillir, orienter, héberger et accompagner des personnes sans domicile et/ou en situation de grande exclusion. »



23 901 1 049

passages dans nos accueils de jour

domiciliations prises en charge par nos SAO



nuitées assurées en hébergement d'urgence

1 224 consultations réalisées au sein des Points Santé

Par exemple :

- à l'accueil de jour à La Roche-sur-Yon : +24 % de passages,

La création du pôle **Veille Sociale**

La création du pôle de la Veille Sociale issue de la fusion des 2 associations s'est officialisée le 10 mai 2022 lors d'une rencontre entre tous les salariés des services accompagnant des personnes sans domicile. Ainsi, le pôle regroupe les services et dispositifs de la Veille Sociale sur les territoires du littoral (Challans, Les Sables d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie) et de La Roche-sur-Yon :

- les accueils de jour (MAJ) à La Roche-sur-Yon et Les Sables d'Olonne avec les points santé sur les mêmes sites,
- les Services d'Accueil et d'Orientation avec des permanences sur 4 secteurs : La Roche-sur-Yon, Saint Gilles-Croix-de-Vie, Les Sables d'Olonne et Challans,
- le SAMU Social présent à La Roche-sur-Yon et à Challans.
- des places d'hébergement CHRS Urgence et Stabilisation aux Sables d'Olonne, à Challans et en Hébergement d'Urgence à La Roche-sur-Yon (Maison Guérin),
- des places durant l'hiver pour les familles aux Sables d'Olonne, à Grosbreuil et à Saint Jean de Monts,
- un accompagnement de l'association l'Etape à Saint-Gilles-Croixde-Vie

De plus, c'est à cette occasion que nous avons présenté la Maison de la Veille Sociale et de la Santé de La Roche-sur-Yon dont l'objectif est le décloisonnement entre les dispositifs de Veille Sociale. Elle offre une plateforme unique de 1er recours social et médico-social à destination des publics en grande vulnérabilité, une personnalisation de réponses et une coordination des parcours tout en s'appuyant sur les ressources de la personne. Le pôle ambitionne de déployer cette même démarche sur le secteur des Sables d'Olonne.



Le pôle Veille Sociale s'inscrit dans une dynamique de complémentarité et de travail en proximité avec les autres pôles de l'association, notamment les pôles Santé et pôles Hébergement et Logement Accompagné. Nous avons pu débuter un groupe de travail sur les parcours des personnes accueillies au sein de VISTA grâce à la complémentarité et la multiplicité des dispositifs pour trouver ensemble des accompagnements et solutions adaptés aux projets des personnes accueillies.

Une fréquentation en hausse de nos dispositifs

2022 est marguée par une augmentation de la fréquentation de nos dispositifs, nous sommes revenus à des fréquentations sur nos dispositifs aux chiffres pré-COVID voire même pour certains ont dépassé ces chiffres.

06

- CHRS Urgence Les Sables d'Olonne et Challans : + 19 % de nuitées,
- au SAMU Social : en 2021 il y avait 13 075 passages et en 2022 il y a eu 13 646 passages
- au point santé aux Sables d'Olonne : en 2021, 461 consultations ont été réalisées par l'infirmière, nette augmentation en 2022 car elle a réalisé 570 consultations.

Les situations des personnes sont de plus en plus précaires avec des problématiques de santé mentale importantes et un vieillissement du public. Partant de ce constat, nous avons mis en place un partenariat avec l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Hospitalier Georges Mazurelle qui consiste en des interventions régulières sur nos dispositifs yonnais auprès du public mais aussi auprès de nos professionnels.

13 personnes isolées hommes ou femmes ont été orienté via le 115 à la Maison Guérin. Une place en plus est gérée en direct par le SAMU Social qui oriente en fonction de leur évaluation lors de leur maraude le soir. Cette maison est mise à disposition par la mairie de La Roche-sur-Yon. Elle avait été utilisée durant le COVID et en raison d'un besoin important en Vendée de places d'hébergement, il a été décidé de poursuivre l'accueil en 2022. 241 personnes distinctes y ont été hébergées soit 4519 nuitées. Cependant, pour pouvoir poursuivre l'hébergement, des travaux en 2023 sont nécessaires.

Pour le CHRS Urgence et Stabilisation Littoral, une mise à jour du proiet de service et une actualisation des outils de la loi 2002-2 ont été réalisés. La fusion VISTA amène aussi la fusion des CHRS. En 2023, il n'y a aura gu'un seul CHRS VISTA, nous travaillerons alors avec les équipes sur un échange de pratiques pour une meilleure cohérence tout en gardant les spécificités liées à chacun des territoires.

Conditions d'accueil des bénéficiaires



Afin de poursuivre le mouvement de fusion ainsi que la création du pôle de la Veille Sociale, les salariés du pôle en 2023 vont échanger leurs expériences, leurs pratiques, leurs outils. L'objectif est d'améliorer nos pratiques et surtout de continuer à proposer un accompagnement de qualité aux personnes accueillies. Pour cela, une première phase d'immersion des salariés sur tous les dispositifs de la Veille Sociale va se dérouler début 2023.

Conformément aux valeurs VISTA déclinées dans le projet associatif, le pôle a la volonté d'accueillir et d'héberger les personnes sans domicile dans des lieux de qualité, adaptés au public et facilitant les interventions des professionnels. Tout au long de l'année, des réflexions et des projets ont été menés en lien avec les collectivités et les financeurs autours des locaux notamment sur la MAJ des Sables d'Olonne, le point de stationnement à la gare Ramon du SAMU Social et la Maison Guérin à La Roche-sur-Yon. Courant 2023, nous espérons que ces projets voient le jour.

S'agissant en particulier du manque de places d'hébergement d'urgence en Vendée, une réflexion de fond a été engagée afin de penser des solutions de long terme pour le territoire Yonnais.

PÔLE HÉBERGEMENT & LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

« Héberger et accompagner des personnes en difficulté en fonction de leurs demandes et besoins au travers de différents dispositifs complémentaires pour un accès à un projet de vie autonome. »



428

loaement

mois mesure pour l'accès

et/ou le maintien dans le

539

personnes hébergées ou logées



places de CHRS pour un taux d'occupation de 96 % 50%

du territoire vendéen couvert par le pôle

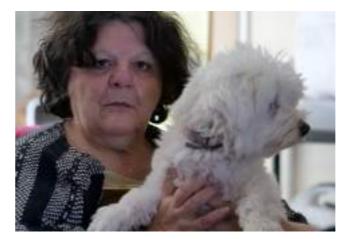
Un accès au logement très difficile

Pour l'année 2022, il y a eu un peu plus de sorties avec accès au logement qu'en 2021 pour les personnes hébergées en CHRS. Toutefois ce chiffre est relativement faible et illustre la réelle difficulté des personnes ou familles à trouver un logement autonome dans l'agglomération Yonnaise et sur le secteur littoral. Il ne peut être envisagé, dès lors qu'un réel projet d'insertion est mis en place ou a abouti, de mettre fin à la prise en charge et de sortir les personnes au seul motif qu'il n'y pas de solution de logement. Il en résulte des prises en charge anormalement longues pouvant aller jusqu'à 4 ans pour les sorties 2022. Cette présence prolongée dans le dispositif a pour effet d'augmenter les délais d'attente pour les personnes et familles orientées par le SIAO 85.

Deux raisons expliquent cette difficulté d'accès au logement : d'une part, le parc privé a vu son nombre d'offres diminuer depuis la crise sanitaire, en lien notamment avec la vente, sur le littoral, de biens qui sont transformés en location saisonnière. La difficulté d'accès pour nos bénéficiaires se complexifie car il est exigé des garants physiques que les personnes n'ont pas, étant très souvent isolées ou évoluant dans un environnement familial et amical fragile. D'autre part, la faible disponibilité de logements dans le parc public et les délais d'attente ont, là encore, augmenté ces dernières années. Toutes les personnes sorties sur l'année 2022 ont pu avoir un accès à un logement social suite à une procédure DALO (Droit Au Logement Opposable) et pour un nombre significatif d'entre elles, suite à un recours devant le tribunal administratif.

Il devient primordial de réfléchir et mettre en place, en lien avec l'ensemble des acteurs du logement, des actions permettant un accès au logement autonome plus rapide.

Un vieillissement de la population dans les Pensions de Famille



Il est important de rappeler que ces lieux de vie sont sans limitation de temps, la pension de famille peut donc potentiellement devenir un dispositif où les personnes vieillissent et finissent leur vie.

Les résidents des pensions de famille présentent des pathologies graves et durables (diabète, insuffisance respiratoire, cancer...) qui réduisent considérablement leur niveau d'autonomie dans les tâches du quotidien entrainant des problèmes d'hygiène corporelle, difficultés d'entretien de leur logement, pertes de repère dans l'espace et le temps, problèmes de communication. On peut constater une certaine passivité chez ces personnes qui se traduit par une désorganisation de la pensée et donc de l'action, mais également dans les relations de voisinage et l'ouverture vers l'extérieur. La présence des professionnels éducatifs est essentielle à deux titres :

- pour redynamiser la personne, retrouver l'envie d'agir pour elle et son bien être en se fixant des objectifs,
- pour coordonner les intervenants extérieurs spécialisés (santé, vie du quotidien, ...), pour permettre à la pension de famille d'être un lieu ouvert sur son environnement et favoriser l'insertion sociale des personnes dans la cité.

Pour ce faire, l'équipe des pensions de famille s'est mobilisée pour créer des partenariats avec des professionnels de santé (médecins traitants et spécialistes, infirmières, CMP, services LHSS – ACT mobile au sein de l'association...) mais également avec les services des mairies ou encore avec des associations locales pour monter différents projets (jardin partagé, atelier cuisine...).

La création d'un service dédié « prestations logement »



L'année 2022 a vu la création d'un nouveau service intitulé « Prestations Logement » qui s'adresse à des personnes isolées, des couples, des familles, solvables et volontaires rencontrant des difficultés pour accéder et/ou se maintenir dans un logement. Il est composé de 4 professionnelles du secteur social qui vont se spécialiser sur la thématique du logement. Il regroupe différents dispositifs : AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), IML (InterMédiation Locative).

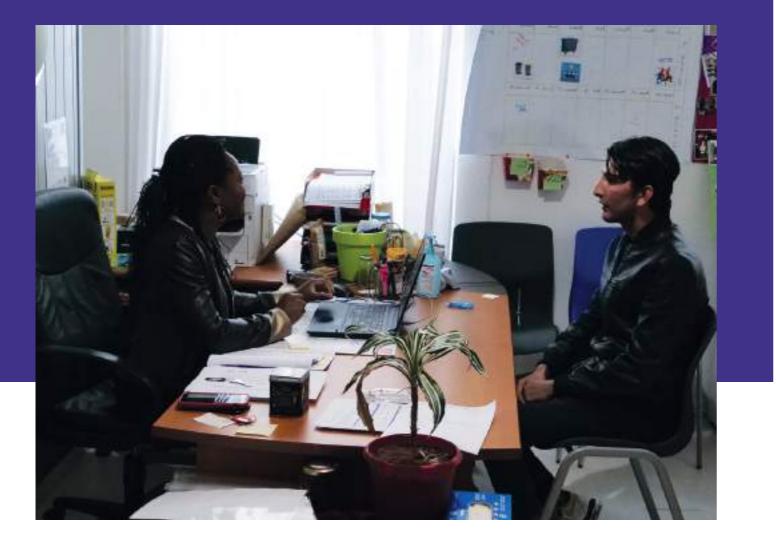
Ses missions consistent à :

- évaluer les besoins d'accompagnement liés au logement du public, en allant vers le public,
- faire progresser les personnes et les familles dans leurs capacités à louer, savoir louer, savoir habiter, savoir s'adapter et s'intégrer dans son environnement,
- rechercher avec les personnes un logement adapté à la composition familiale et aux ressources du ménage.

L'équipe intervient sur le secteur littoral, rétro littoral, du nord au sud du département et sur le secteur de l'agglomération Yonnaise.

PÔLE DEMANDEURS D'ASILE

« Proposer un hébergement et un accompagnement administratif, juridique, sanitaire et social, aux personnes en procédure de demande d'asile, qui sollicitent la reconnaissance d'une protection internationale. »



586

places implantées dans une quinzaine de communes 30

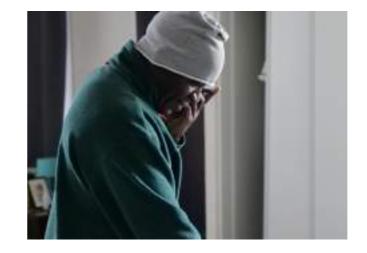
le nombre de pays hors UE dont les personnes sont originaires 368

ménages accompagnés soit un total de 722 personnes



familles Ukrainiennes accueillies à Brétignolles-sur-Mer

Le regroupement de plusieurs services



Le pôle Demandeurs d'Asile est constitué des dispositifs CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) et HUDA (Hébergement d'urgence pour les Demandeurs d'Asile). Ces services sont implantés à La Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne et Challans, les familles pouvant être hébergées dans une quinzaine de communes de Vendée. Cela représente 586 places.

Ces services accueillent des familles avec des enfants et des personnes isolées. La proportion de personnes isolées représente 25 % des places.

Les trois principaux pays d'origine des personnes accueillies sont l'Azerbaïdjan, l'Afghanistan et le Tchad.

L'accueil des demandeurs d'asile



Pour l'asile, l'année 2022 a été consacrée à la constitution et l'organisation du pôle, reposant, comme première étape, sur une démarche d'harmonisation des pratiques et des procédures, démarche devant aboutir en 2023 par la définition d'un projet de pôle et l'élaboration de nouveaux projets de services. Quatre groupes de travail ont été constitués, avec des salariés issus des deux associations, sur les thématiques suivantes, qui se sont réunis deux à trois fois tout au long de l'année :

- l'accueil (de la gestion des places à la préparation de l'accueil, des logements, etc.),
- L'accompagnement des demandeurs d'asile (de l'admission à la décision définitive, dans tous les aspects de l'accompagnement administratif, juridique, social, etc.),
- L'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale, des déboutés (gestion de la sortie, gestion de la présence indue, procédures spécifiques, etc.),
- autres sujets transversaux (participation financière, régime de sanctions, formation, veille juridique, etc.).

2022 marque aussi un retour progressif à une activité normale après deux années de crise sanitaire, avec notamment la reprise d'activités collectives (sport, animations, informations collectives, etc.)

L'accueil des familles ukrainiennes

Le 17/03/2022, l'association VISTA était sollicitée par la DDETS pour ouvrir et gérer un centre d'hébergement provisoire pour familles déplacées d'Ukraine à Brétignolles-sur-Mer, visant au desserrement des grands centres de transit d'Ile de France, En parallèle, l'association AREAMS était également sollicitée pour ouvrir un centre similaire dans la commune de Mouilleron-Saint-Germain.

A la date du 24/03/2022, date de démarrage de l'installation du centre, un mois après le début de l'invasion, 3 674 952 personnes avaient fui l'Ukraine, 6 500 000 étaient déplacées à l'intérieur de l'Ukraine ; 100 000 étaient escomptées en France.

Le centre d'hébergement a fonctionné pour une première phase, du 29/03/2022 au 07/07/2022, puis a rouvert pour une deuxième phase le 27/09/2022 avec une capacité de 110 places.

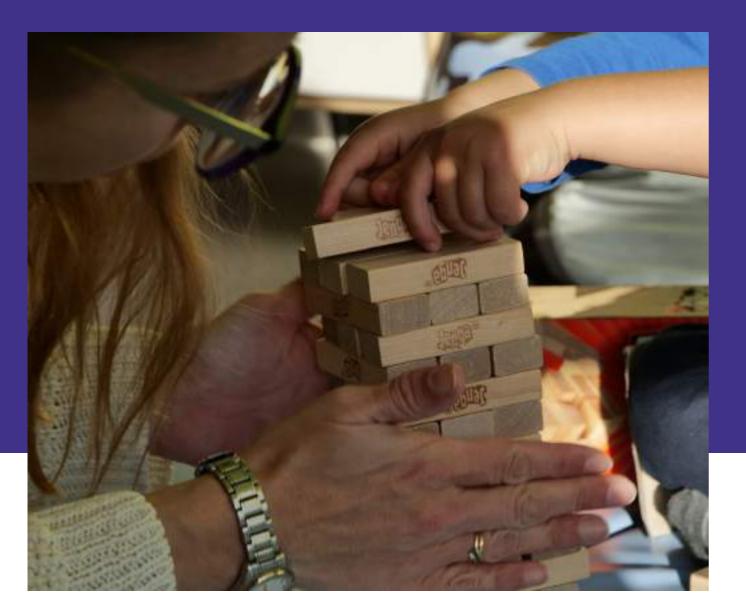
En parallèle, une dizaine de familles accueillies au sein du centre lors de la première phase ont été relogées au sein de familles et de communes volontaires, en bénéficiant d'un accompagnement global par VISTA.



Petite carte faite par des enfants Ukrainiens accueillis au centre des Gâtinelles à l'occasion de leur départ du centre en juin 2022

PÔLE ENFANCE & PARENTALITÉ

« Héberger et d'accompagner des mineurs et des jeunes majeurs issus de la protection de l'enfance, soutenir la parentalité et maintenir-restaurer la relation parents-enfants »





jeunes accompagnés (MECS/MNA) 58

familles et 40 enfants pris en charge à la Résidence Maternelle



visites organisées par Médialis

La constitution d'un pôle

L'année 2022 a été marquée par la mise en place du pôle Enfance et Parentalité regroupant : La MECS La Courte Echelle, la MECS Le Passage, le service MNA, la Résidence Maternelle, l'ASMI et Médialis. Un nouveau chef de service a été recruté pour piloter les services axés autour de la Parentalité (Résidence Maternelle, ASMI et Médialis). La création du pôle a créé une réelle dynamique permettant aux équipes de faire connaissance autour d'activités similaires ou complémentaires, de mutualiser certaines pratiques et de créer une logique de parcours pour les personnes accompagnées.

La Résidence Maternelle et l'ASMI

Le taux d'occupation de la Résidence Maternelle pour 2022 est de 98.96 % D'un point de vue quantitatif, l'activité du service s'est traduite par 19 mères accompagnées, ce qui représente 47 personnes dont 28 enfants.



Le taux d'occupation pour l'ASMI est de 90.23 %. Cela représente 11 familles (dont 2 pères seuls) et 12 enfants.

Les évaluations internes réalisées pour l'ASMI fin 2021 et la Résidence Maternelle début 2022, ont été l'occasion de mettre en place un comité de pilotage « qualité » commun pour suivre les actions à réaliser. VISTA a participé aux instances du REAAP parentalité : réseau de professionnels et élus élaborant ensemble des projets en faveur des familles sur le territoire des Agglomération et Vendée Grand Littoral. Lors du dernier trimestre 2022, une prise de contact puis différents échanges à distance ont été organisés avec l'Equipe Mobile Territoriale de Pédopsychiatrie « La Licorne », en vue d'une collaboration à propos des situations complexes.

L'espace de rencontre Médialis

Médialis en quelques chiffres : 492 visites organisées, 102 enfants ont bénéficié au moins une fois d'un droit de visite avec l'un de leurs parents. 33 situations étaient en attente de places. 85 % des situations sont orientées par le Juge aux Affaires Familiales. 77 % des droits de visites sont exercés par les pères.

Les délais d'attente demeurent importants, notamment les samedis. Afin de désengorger Médialis et mieux répondre aux besoins du territoire, un projet espace de rencontre à Challans a été travaillé et présenté en Comité des Financeurs. Il n'a pas pu aboutir faute de financement pérenne.

Des temps d'échanges ont été mis en place, à l'initiative de la CAF, entre l'AREAMS qui gère le Point Rencontre à La Roche-sur-Yon et l'équipe de Médialis, en présence de la FFER (Fédération Française des Espaces de Rencontre) et d'un Juge aux Affaire Familiales. Ces temps ont permis d'aborder les problématiques de fonctionnement, d'organisation et d'éthique.

Le service MNA

Ce service a ouvert en août 2021, aussi l'année 2022 a été sa première année de fonctionnement complète. En 2022, toutes les places en autonomie ont été ouvertes (soit 6 places) à partir du mois de juin. VISTA a dû rechercher et restructurer son offre de logements pour être opérationnel.

Taux d'occupation des MNA semi-autonome : 99.7 %

Taux d'occupation des MNA autonome : 81.96 %,

Le taux de relogement et d'obtention d'une régularisation est de 100 %, ce qui nous a permis d'accueillir 16 nouveaux jeunes. Cela demande un travail administratif important pour la régularisation et l'obtention des papiers, et nous amène à accompagner les jeunes aux ambassades de leur pays à Paris et quelques fois à Lyon. Pour la partie relogement, nous développons un partenariat avec les bailleurs sociaux, les résidences sociales. Nous recherchons également des biens auprès des bailleurs privés.

La MECS le Passage

Taux d'occupation de 94,25 %.

Nous avons accueilli 62 jeunes sur l'année, la moyenne d'accompagnement est de 10 mois. Comme chaque année, nous avons un fort turn-over qui demande un travail d'anticipation des demandes d'admission par l'équipe du Passage, la recherche d'appartements en fonction du projet du jeune par l'équipe logistique, puis la phase d'aménagement, la réalisation de l'état des lieux....

En 2022, nous avons intégré le réseau du « promeneur du net » qui regroupe des professionnels des structures jeunesse de tout le département piloté par la Maison des Adolescents.

Nous avons également poursuivi le travail de suivi de la qualité initié en 2021 dans le cadre des comités de pilotage « qualité » avec la MECS de Luçon.

La MECS La Courte Échelle

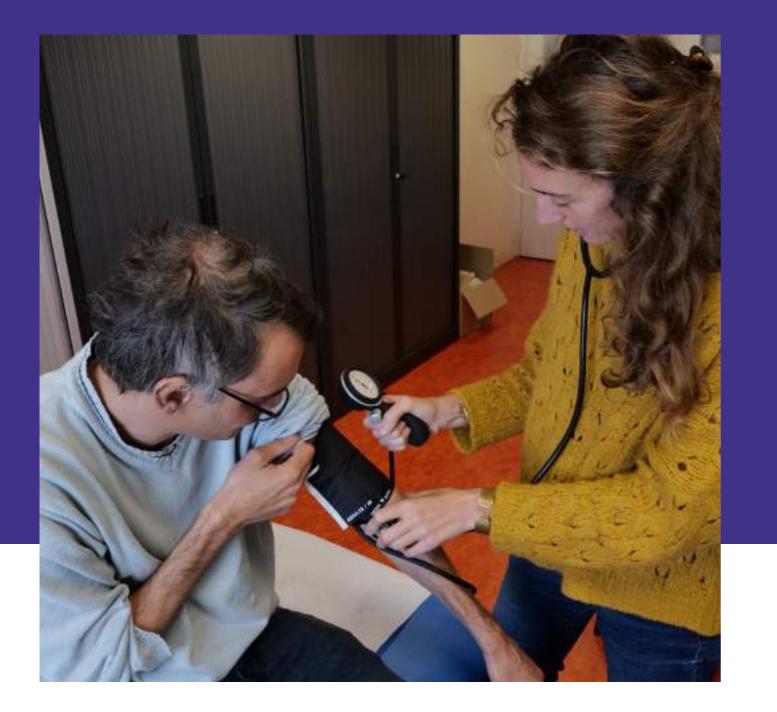


Le taux d'occupation est de 88 %, en effet l'année 2022 a été marquée par beaucoup de départs d'adolescents arrivés à leur majorité. Notre agrément permet un accompagnement jusqu' 17 ans, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la majorité. Nous travaillons en étroite collaboration avec le département de la Vendée et un rendez-vous mensuel a été instauré avec la Responsable des dispositifs d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance. En effet, nous constatons que le besoin en 2022 de l'Aide Sociale à l'Enfance ne correspondait pas à notre agrément ou à notre projet de service. Une réflexion sur « le réaménagement » de nos places est en cours ainsi que sur une éventuelle modification de notre agrément permettant un accueil des filles et / ou un accueil de plus jeunes enfants.

Nous avons participé à 3 week-ends « Grand Largue ». Il s'agit de faire naviguer des jeunes sur des bateaux de skippers bénévoles et de favoriser, par des activités nautiques, l'adaptation à la vie sociale. Cette expérience permet de vivre en équipage durant un weekend end où chacun a son rôle et doit se faire confiance. Plusieurs jeunes de la MECS ont pu bénéficier de cette expérience.

PÔLE SANTÉ

« Soigner pour garantir l'intégrité physique et psychique des personnes ayant des difficultés à accéder au système de santé. »



334

personnes différentes accompagnées vers et dans le soin



des personnes accompagnées en LHSS et ACT ont des comorbidités « psychiatrie » et/ou « addictions »



de moyenne d'âge

d'accès à une couverture sociale

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Les LHSS accueillent, soignent et accompagnent à l'accès aux droits des personnes majeures, sans-domicile et dont l'état de santé nécessite des soins ne relevant pas d'une hospitalisation.

Doté de 12 places en hébergement collectif, le dispositif a expérimenté des places de LHSS « Hors les Murs » permettant d'intervenir sur le lieu de vie de la personne. Satisfaite du bilan de l'expérimentation, l'ARS a validé l'ouverture pérenne de neuf nouvelles places.

Afin d'assoir et sécuriser les missions des Points Santé (accès aux soins des personnes les plus démunies en s'appuyant sur les dispositifs de la Veille Sociale), fin 2022, des places de LHSS de jour ont été créées permettant de passer d'un financement sous subvention à un financement sous dotation.

Avec une durée moyenne d'accompagnement de 190 jours, les problèmes de santé aigüe sont traités et les personnes accueillies peuvent accéder à leurs droits (sécurité sociale, minimas sociaux, pôle Emploi...) mais l'inscription dans un projet global reste difficile à construire sur ce temps.



Point Santé

Le Point Santé a pour mission un premier accès aux soins et à la santé des personnes en très grande précarité. 230 personnes différentes ont été reçues, avec une moyenne de deux à trois passages avant une orientation et un accompagnement vers des soins adaptés si nécessaire.

Sur orientation de l'infirmière, après évaluation, les personnes peuvent accéder à des consultations médicales au sein du service (216 consultations en 2022).

Le Point Santé continue à développer son articulation avec les services de la Veille Sociale (MAJ, 115...) du département et intervient sur des « situations complexes » en santé précarité, en lien avec son réseau de partenaires.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Les ACT ont pour objet de prendre en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques, invalidantes, en situation de vie à la rue. Ils se déclinent sous 2 formes :

- ACT Hébergement en logement seul ou en cohabitation : 16 places,
- ACT Mobiles, accompagnement sur le lieu de vie de la personne : 13 places.

22 personnes sont sorties des ACT, 10 ont pu avoir accès à un logement autonome, les autres étant orientées vers des dispositifs d'hébergement sociaux et médico-sociaux.

70 % des bénéficiaires présentent des comorbidités, majoritairement en lien avec des addictions ou des troubles psychiatriques. L'évolution du public vient interroger les limites de l'accueil en ACT et de nouveaux partenariats en santé devront être développés pour maintenir un accompagnement de qualité.

Toi, Moi, Nous

9 personnes en situation de très grande précarité ont intégré le programme « Toi, Moi, Nous ». Il permet, au travers d'un séjour de rupture à l'étranger, de retrouver une confiance et estime de soi grâce à la valorisation des capacités et des compétences de chacun.

L'année 2022 est une année de préparation du séjour de rupture qui se déroulera en février 2023, en Arménie avec comme objectif solidaire de :

- faire des travaux de rénovation et d'amélioration dans un foyer qui accueille des enfants en situation de handicap,
- amener du matériel scolaire aux enfants réfugiés du Haut Karabakh et les rencontrer.

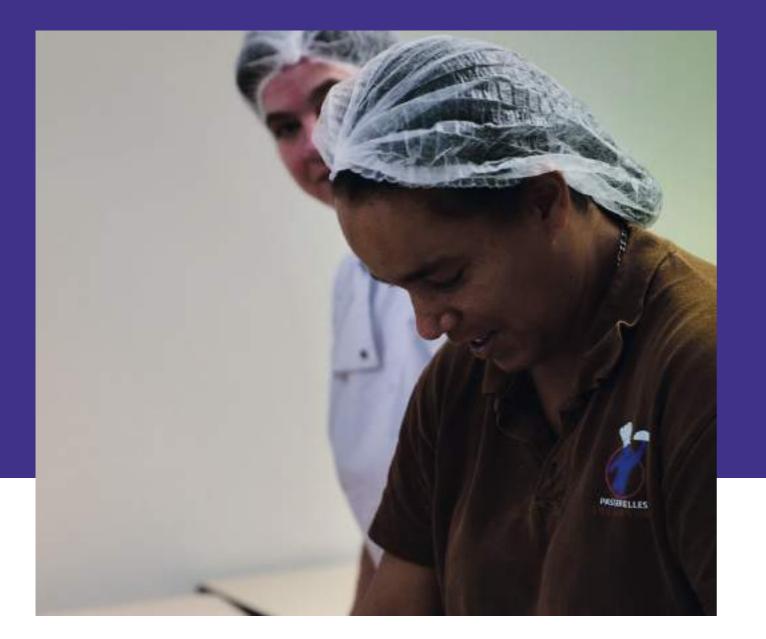
En amont de ce séjour, un travail éducatif pour fédérer le groupe (organisation de week-ends, actions de promotion du projet...) est conduit par les professionnels. Les bénéficiaires doivent se mobiliser pour être à jour de leur situation administrative (passeport, couverture sociale...), judiciaire et de santé (vaccins, traitements...) et poursuivre, ou entamer, un parcours d'insertion (formation, emploi, accès au logement...).

Fin 2022, les 9 personnes étaient en activité (intérim, formation, CDD) et à jour de leur situation administrative. Prochaine étape : le temps fort du séjour en Arménie en 2023 !



PÔLE FORMATION & EMPLOI

« Accompagner vers et dans l'emploi des personnes qui ont besoin d'un soutien spécifique pour accéder à l'emploi durable. »





bénéficiaires accompagnés par la plateforme ADERÉ



salariés en CDDI dans les chantiers d'insertion

36



nouveaux chantiers d'insertion dénommés ReCycles et Habitat 60%

d'accès à l'emploi durable à l'issue d'un parcours en chantier

L'insertion par l'Activité Economique (IAE)

VISTA, déjà porteuse du chantier d'insertion « Passerelles des Saveurs », a ouvert début 2022, deux nouveaux chantiers : ReCycles à La Roche-sur-Yon (en partenariat avec le Centre Vélo - La Roche Vendée Cyclisme) et Habitat à Challans.

Passerelles des Saveurs est un chantier d'insertion « restauration » qui produit des repas livrés en liaison froide, assure la gestion d'un restaurant d'application et propose des prestations de traiteur dans le cadre d'évènements externes



Après deux années difficiles marquées par la crise sanitaire, impliquant des fermetures successives du restaurant et l'arrêt de l'activité traiteur, Passerelles des Saveurs a renoué en 2022 avec sa clientèle externe. Cela a favorisé le développement de l'activité et des compétences des salariés en transition professionnelle.

Le chantier ReCycles a pour activité la réparation de vélos : entretien, démontage, réparation.



ReCycles a pour premier objectif la réparation de 1 024 vélos enfants et adultes dans le cadre du projet « Nouveaux cycles » piloté par la Fédération Française de Cyclisme.

Le chantier Habitat a pour activité l'entretien et la rénovation de locaux à usage professionnel ou d'habitation.

Habitat intervient principalement dans des logements de l'association en lien avec le service « Patrimoine et Gestion Locative. »

Nos trois chantiers d'insertion ont permis à 36 personnes de reprendre une activité professionnelle. Ils constituent un véritable tremplin pour accéder à l'emploi durable. Ainsi, 60 % des personnes sorties du dispositif ont accédé à un emploi durable à la suite de leur CDDI. Les salariés ont également pu découvrir d'autres environnements professionnels grâce aux mises en situation (PMSMP), aux visites d'entreprises et aux rencontres organisées avec des employeurs.

La plateforme ADERÉ et Activ'Réfugiés



Pour sa troisième année d'activité, la plateforme ADERÉ (consortium piloté par VISTA et réunissant La Ligue de l'Enseignement 85, la CCI, le Centre vélo, FACE85, le Fuzz'yon, la radio Graffiti et la FAS Pays de la Loire) a accompagné 133 personnes, bénéficiaires de la protection internationale. De multiples actions leur ont été proposées afin de comprendre le contexte du travail en France, de développer leurs capacités à s'exprimer en français dans un environnement professionnel, de découvrir des métiers et les entreprises qui recrutent...

Les chargées de mission emploi se sont également attachées à travailler avec les entreprises du territoire afin de comprendre leurs fonctionnements et leurs besoins en recrutement. Ont ensuite été organisées des visites, des mises en relation, des stages, des parcours de formation afin de permettre aux bénéficiaires d'accéder à l'emploi. Ces actions ont également permis aux entreprises de faire évoluer leurs pratiques afin de mieux intégrer dans l'emploi ces nouveaux profils.

En fin de dispositif, au 31 décembre 2022, 58 % des bénéficiaires d'ADERÉ ont accédé à un emploi durable (CDI ou CDD de + de 6 mois), 13 % à une mission d'intérim ou à un CDD de moins de 6 mois, 9 % à une formation.

La plateforme a aussi permis à Graffiti de produire le podcast original « Et si d'ailleurs j'étais d'ici... » qui raconte en plusieurs épisodes la vie d'un jeune réfugié somalien.

ADERÉ bénéficiait d'un financement de trois ans dans le cadre du programme « Plan Investissement dans les Compétences – volet Intégration Professionnelle des Réfugiés » et a donc clôturé son activité en décembre par une journée « portes ouvertes » de mise en valeur des actions par les bénéficiaires, les partenaires, les entreprises et centres de formation.

En parallèle, le dispositif Activ'Réfugiés a accompagné des bénéficiaires de la protection internationale sur des leviers périphériques à l'accès à l'emploi avec en particulier des actions en faveur de la réunification familiale et du logement. Une trentaine de familles a ainsi été accompagnée. Cela a permis à plus de 10 familles d'être réunies après des années de séparation. Ce dispositif a également été clôturé fin décembre 2022.

SEVE Emploi

Après avoir bénéficié de la formation – action dans sa phase expérimentale en 2018-2019, VISTA est devenue structure formatrice. Deux structures du Maine-et-Loire ont été accompagnées par VISTA dans ce cadre en 2022 : ACTENSO à Baugé-en-Anjou et les Restos du Cœur à Angers et Saumur. Ces structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) ont pu faire évoluer leurs pratiques autour de l'objectif « emploi durable pour tous » en développant leurs relations avec les entreprises du territoire, en faisant évoluer leur accompagnement auprès des salariés et en favorisant les mises en relation et les mises en situation professionnelles.

RESSOURCES HUMAINES

Composition et évolution des effectifs

Au 31 décembre 2022, l'association VISTA comptait 237 collaborateurs et enregistrait un taux de turn-over sur l'année de 7 %.

Au-delà des tableaux présentés ci-dessous, il nous paraît important de préciser que nos 237 collaborateurs étaient répartis sur 22 sites géographiques en Vendée, représentant une palette de plus de 30 métiers distincts dans 6 filières différentes (éducative et sociale, administrative, soignante, médicale, logistique et de direction).

| Effectif global hors CDDI | Femmes | Hommes | Total |
|---|--------|--------|-------|
| Nombre de salariés | 165 | 72 | 237 |
| | | | |
| Répartition des effectifs par tranche d'âge | Femmes | Hommes | Total |
| Moins de 26 ans | 13 | 6 | 19 |
| De 26 ans à 35 ans | 33 | 7 | 40 |
| De 36 ans à 45 ans | 66 | 19 | 85 |
| De 46 ans à 55 ans | 40 | 20 | 60 |
| De 56 ans à 60 ans | 14 | 10 | 24 |
| Plus de 60 ans | 8 | 1 | 9 |
| Total | 174 | 63 | 237 |

| Répartition des effectifs par ancienneté | |
|--|--|
| Moins de 5 ans | |
| De 5 ans à 10 ans | |
| De 10 ans à 15 ans | |
| De 15 ans à 20 ans | |
| De 20 ans à 25 ans | |
| Plus de 25 ans | |
| Total | |

Un index d'égalité professionnelle à 98/100

Depuis 2020, la loi oblige tout employeur d'une entreprise ou association de plus de 49 salariés à calculer et publier un index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'index est conçu comme un outil pour mettre fin aux inégalités professionnelles. Il est fondé sur 4 indicateurs :

- l'écart de rémunération femmes-hommes,
- l'écart de répartition des augmentations individuelles,
- le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,

- la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Pour l'année 2022, l'association VISTA affiche un très bon score de 98/100, la moyenne nationale étant de 86/100 (Source : site Internet du Ministère du Travail). VISTA souhaite conforter ce bon résultat ces prochaines années et vise la signature, à l'issue d'un travail entre la direction et les organisations syndicales, d'un accord portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

| Femmes | Hommes | Total | |
|--------|--------|-------|--|
| 97 | 38 | 135 | |
| 36 | 6 | 42 | |
| 14 | 5 | 19 | |
| 8 | 9 | 17 | |
| 10 | 4 | 14 | |
| 9 | 1 | 10 | |
| 174 | 63 | 237 | |

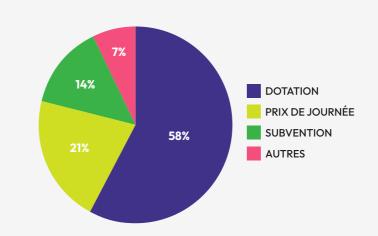
La formation, un enjeu clé **pour VISTA**

La diversité des publics accompagnés, la complexité des situations rencontrées au quotidien ainsi que l'évolution des métiers dans les champs social / médico-social impliquent que VISTA ait une approche active de la problématique formation. En 2022, 104 collaborateurs ont suivi une formation non obligatoire et 78 une formation obligatoire. S'agissant des formations non obligatoires, l'association a validé quelques formations individuelles mais surtout privilégié les formations collectives dont une partie figure ci-dessous à titre d'illustration :

- prévention et gestion des conflits et de la violence,
- pouvoir d'agir : aide à l'émergence des ressources et des capacités des personnes accompagnées,
- santé mentale, mécanismes et accompagnement,
- addictions, mécanismes et réduction des risques,
- communication gestuelle petite enfance : les signes associés à la parole pratiquée en structure,
- l'interculturalité au cœur de l'accompagnement social,
- perfectionnement Word / Powerpoint,
- concevoir et mettre en œuvre une séquence de formation,
- stratégie d'entreprise : analyse, diagnostic et déploiement...

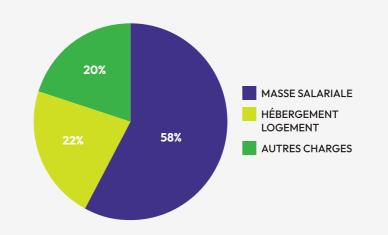
Sources de financement

VISTA est financée à plus de 93 % par des fonds publics. La DDETS constitue son premier financeur (53 %) devant le Département de la Vendée (24 %) et l'ARS (10 %). Le reste des ressources de l'association provient d'une multiplicité de financeurs publics (CAF, Villes etc.) et de ressources diverses (chiffre d'affaires des chantiers d'insertion, contribution au loyer des bénéficiaires etc.)

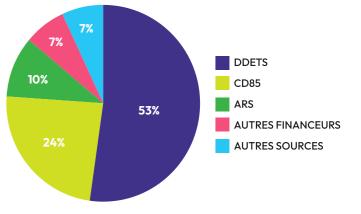


Poids budgétaire des pôles VISTA

3 pôles de l'association génèrent 73 % des ressources de l'association : Demandeurs d'Asile, Enfance & Parentalité, Hébergement & Logement Accompagné. Les pôles Santé et Formation-Emploi sont considérés à fort potentiel de développement tandis que le pôle Veille Sociale constitue le pôle historique de VISTA.

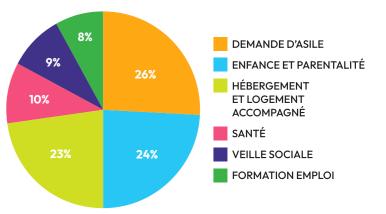


ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES ETFINANCIERS



Nature des financements

58 % des ressources de VISTA sont stables puisque versées sous forme de dotations. Le reste des ressources comporte une part d'aléas et requière en conséquence une attention continue de l'association : taux de remplissage pour les « prix de journée », renouvellement effectif de la prestation pour les subventions.



Structure de coûts simplifiée

La masse salariale (+ intérim) ainsi que les dépenses afférentes à l'hébergement (loyer, fluides, mobilier, réparations etc.) représentent 80 % des charges de VISTA. Les 20 % de charges restantes sont de nature très diverse : flotte automobile et carburant, alimentaire, fournisseurs divers (traduction, téléphonie et IT, expertise comptable et avocats...) etc.

PERSPECTIVES 2023

Mise en œuvre du projet associatif



Le 14 juin 2022, le projet associatif VISTA 2022-2025 a été approuvé lors de l'Assemblée Générale. Fruit de plusieurs mois de travail, il constitue désormais le document névralgique de VISTA, la direction commune pour toutes les parties prenantes de l'association.

Une grande attention a été portée au choix des mots et de longs débats animés ont parfois été nécessaires afin de distinguer le fondamental de l'accessoire, d'établir les hiérarchies, de formuler l'essentiel simplement.

Raison d'être, missions, valeurs et orientations associatives ont été pensées. Il s'agit dès 2023 de leur donner vie dans la quotidienneté de nos pratiques.

Au niveau de l'équipe de Direction, cela implique de retranscrire les quatre orientations stratégiques du projet associatif en feuille de route / plan d'actions :

1. Conforter la qualité des accompagnements proposés à nos bénéficiaires,

2. Améliorer notre communication,

3. Attirer et fidéliser,

4. Poursuivre la montée en expertise de nos services « Fonctions support ».

Au niveau des pôles, cela nécessite une revue des projets de service afin de garantir leur alignement avec le projet associatif.

Il appartiendra ensuite à la commission « Suivi du projet associatif », composée d'administrateurs et de salariés et réunie à minima une fois par an, de mesurer mise en œuvre effective du projet associatif et de proposer des ajustements au besoin.

Ouverture du Centre Parental de Challans



L'ouverture du Centre Parental est prévue pour début mai 2023.

Dans un premier temps, et dans l'attente de la construction du bâtiment qui sera situé boulevard Bazin, le dispositif consistera en un accompagnement en logement diffus (7 appartements et une prise en charge au domicile de la famille sur la commune de Challans).

Le démarrage effectif du dispositif requière au préalable de mener à bien plusieurs chantiers, notamment :

- Captation des logements et bureaux administratifs,
- Recrutement de l'équipe composée d'un chef de service, d'un pyschologue, de 3 travailleurs sociaux, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et d'une secrétaire,
- Formation de l'équipe primordiale puisqu'il s'agira du premier établissement de ce type en Vendée – portant sur la prise en charge des familles en Centre Parental dans l'optique d' « accompagner différemment », de bien appréhender toutes les spécificités de ce projet novateur,
- Assurer, en concertation avec le Département de la Vendée, la visibilité et la bonne compréhension de ce dispositif auprès des partenaires (maternités, PMI, CAF...).

Élaboration d'un CPOM sur le périmètre DDETS

La loi n°2018 1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) prévoit l'obligation pour les CHRS de signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Outil de modernisation du dialogue entre autorités de tarification et associations, le CPOM consiste à :

- négocier des objectifs de qualité, d'efficience et de transformation de l'offre dans la durée (logique de performance),
- fixer des perspectives financières pluriannuelles.

VISTA et la DDETS sont convenus de finaliser la démarche pour fin 2023. Elle prévoit une première phase de réalisation d'un diagnostic partagé puis une deuxième phase de formalisation d'un document stratégique et opérationnel.

Des groupes de travail seront constitués et trois axes de travail prioritaires ont été retenus :

- Favoriser l'accès rapide à un logement ordinaire ou adapté,
- Adapter l'offre en fonction de l'évolution des besoins des territoires et des personnes accueillies,
- Adapter l'organisation de la nouvelle association.





ASSOCIATION VISTA

Siège social – 3 bis, rue des Primevères – BP 20067 – 85102 Les Sables d'Olonne Tél. : 02 51 21 45 41 | Mail : contact@associationvista.fr

www.associationvista.fr









L'ASSOCIATION EST PRINCIPALEMENT FINANCÉE PAR :





